



Jacques  
Saintonge

**N**ul plus et mieux que Mgr Albert Tessier n'a aimé, décrit et chanté la Mauricie! Nul davantage que lui n'a doré le blason de sa famille et fait retentir le nom de Tessier aux quatre coins de l'Amérique!

Le célèbre prélat, pédagogue de carrière et historien «éveilleur d'énergies», selon l'expression de Clément Marchand, appartient à la neuvième génération d'une lignée profondément attachée à son patelin: Sainte-Anne-de-la-Pérade. Mathurin Tessier, curieusement surnommé le Maringouin dans certains actes notariés, y fit souche il y a plus de trois siècles; il y fut l'un «des colons les plus actifs et peut être compté au nombre des véritables pionniers de cette paroisse, puisqu'il est l'un des rares colons d'avant 1681 dont la descendance s'y soit perpétuée jusqu'à nos jours».

## Un drôle de procès

Je ne sais si le drôle de procès qu'instruisit en 1675 la Prévôté de Québec à l'endroit de quelques habitants du fief de Lotinville (L'Ange-Gardien) eut quelque influence dans la décision de Mathurin de changer de milieu, mais lui-même et Nicolas Daudelin dit Champagne, deux des personnages en cause, iront peu après se fixer à Sainte-Anne avec leur famille. Ce fait mérite d'être rapporté.

«Ce procès, qui semble n'avoir aucun dénouement, note l'historien Lionel Laberge, a l'avantage de nous faire connaître, comme la plupart des autres procès de l'époque d'ailleurs, des détails intimes sur les gens et les choses qui nous intéressent, détails qui, autrement, ne nous seraient jamais parvenus. L'objet du procès était un présumé complot dont les auteurs auraient été Nicolas Daudelin dit Champagne, fermier du sieur de la Garenne, Mathurin Tessier, Antoine Gaboury, ainsi que deux engagés de Champagne, les nommés Laviolette, volontaire, et Deslauriers, lequel avait déjà effectué deux voyages à la

# Mathurin Tessier dit Maringouin

Nouvelle-Hollande. Le but du complot était la fuite aux Hollandais et le pillage, en passant par la Rivière-du-Loup, des établissements du sieur Charles Bazire; ce pillage devait leur rapporter une somme supérieure à 20 000 livres, soit environ 6 000 livres chacun.»

Mathurin Daudelin sera le premier à dénoncer ce prétendu complot. Après la fuite desdits Laviolette et Deslauriers, les soldats de la Prévôté arrêteront Tessier et Gaboury. Le 11 juin 1675, le lieutenant civil et criminel, Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, interrogeait Mathurin, âgé d'environ trente ans, exerçant le métier de tisserand en toile ouvrière, qui continuait de défricher sa terre acquise d'Antoine Andrieu. Tessier nia alors qu'il y ait jamais eu complot et que, s'il y en avait eu un, il n'avait jamais eu l'intention pour sa part d'y

participer. En fait, selon le témoignage de Gaboury, Tessier avait eu l'intention de se rendre jusqu'à l'île Percée avec les autres, mais il avait abandonné son projet parce qu'il lui répugnait de participer au projet de pillage de la Rivière-du-Loup.

Le 17 juin 1675, rapporte encore Lionel Laberge, on confronta les témoignages de Mathurin Tessier et d'Anne Girard, femme de Nicolas Daudelin. Qualifié de gâte-ménage par cette dernière, Mathurin affirme avec vigueur qu'il n'a fait que son devoir en l'avertissant de la désertion éventuelle de son mari. Quant à Gaboury, il avoue que Champagne est l'auteur du présumé complot, que ni lui ni Tessier n'ont eu l'intention de s'évader du pays et que tout le blâme doit être rejeté sur Daudelin, «un débauché de très mauvaise vie pour les femmes et qu'il n'a fait aucune chose pour lui-même cet hiver que courir partout à débaucher les uns et les autres...»

Les pièces relatives à ce procès ne permettent pas de connaître la fin de cette histoire qui ne dut pas causer une profonde inimitié entre Tessier et Daudelin puisque tous deux se retrouveront à Sainte-Anne-de-la-Pérade: le premier près de deux ans plus tard, le second au cours des années 1680.

## Près de vingt ans à la côte de Beupré

À son arrivée en Mauricie à la fin de 1676, Mathurin œuvrait déjà en Nouvelle-France depuis près de vingt ans. En effet, c'est le 10 avril 1657 qu'il se présentait chez le notaire Abel Cherbonnier, à La Rochelle, afin de s'engager à aller travailler au Canada pour trois années consécutives. Ce contrat fut rédigé le même jour que ceux de Mathurin Gouin, de Pierre Simard et de son fils Noël. Ces quatre colons auraient fait la traversée à bord du Taureau, vaisseau commandé par le capitaine Élie Tadourneau, arrivé en rade de Québec le 21 juin 1657.



L'historien et généalogiste réputé G.-Robert Tessier, de Sillery. Il a beaucoup écrit sur la population de Saint-Casimir, dont il est originaire.



**Mgr Albert Tessier, photographié en compagnie de son père, le 25 avril 1961. C'était la veille du centième anniversaire d'Alphonse qui est décédé à La Pérade le 5 mars 1962.**

L'engagement de Mathurin Tessier était probablement terminé ou à la veille de l'être lorsque, le 4 avril 1660, il acheta, conjointement avec Hilaire Charonnest, pour la somme de 50 livres, une terre de deux arpents de front sur 126 de profondeur, à la côte de Beaupré. Cette terre avait été concédée par Guillaume Couillard, le 22 mars précédent, à Jacques Jahan dit Laviolette; le 28 janvier 1663, elle passera aux mains de Pasquier Nony dit Larose, mais sans titre officiel, et finalement, en 1667, elle servira d'emplacement à la première église de L'Ange-Gardien.

Le 16 juin 1666, Mathurin Tessier et Jean Baron dit Grissonnière effectuent une vente à Antoine Cassé, mais celui-ci fera rétrocession le 13 juillet 1667. En cette même année, les associés Tessier et Baron, âgés respectivement de 27 et 45 ans, sont recensés sous le même toit, à la côte de Beaupré. Ils y possèdent dix bestiaux et vingt-cinq arpents en valeur; leurs voisins sont Louis Matelot et Nicolas Daudelin.

L'année 1670 marquera un point tournant pour l'ancêtre Mathurin: c'est l'année où il reçoit sa propre terre et celle où il fonde un foyer. Le 21 août, il passe son contrat de mariage devant le notaire Paul Vachon, à Beauport; le 23 septembre, à Château-Richer, il épouse Élisabeth Létourneau, fille de David et de Jeanne Barille. Ces deux documents

nous apprennent que Mathurin est le fils de Thomas Tessier ou Texier et d'Élisabeth Poirier, de la paroisse Saint-Ausone d'Angoulême, en Angoumois (Charente). Les registres de Château-Richer révèlent que la cérémonie nuptiale a eu lieu en présence du seigneur Bertrand Chesnay de la Garenne, de Charles et Zacharie Cloutier, et qu'elle a été présidée par le missionnaire F. Fillon. Deux jours après son mariage, Mathurin recevra d'Antoine Andrieu une concession sur laquelle il se trouvait toujours lors de son départ de L'Ange-Gardien.

### **La guigine le poursuit à Champlain**

La première présence de Mathurin Tessier en Mauricie est signalée à la fin de 1676. Le 26 février, le 2 mars et le 18 septembre, la Prévôté de Québec inscrivait des procédures prises par Jacques Doublet contre l'ancêtre Tessier relativement à une dette de 24 livres. Le 5 novembre 1676 et en octobre 1677, Doublet relance sa poursuite, mais cette fois devant le juge seigneurial de Champlain. Le procès-verbal de la cause est signé par les huissiers Antoine Adhémar, Guillaume de la Rue et François Labernade. D'après une sentence rendue le 28 septembre 1677, c'est Gabriel Benoît dit Laforest, qui était en dette envers Tessier, qui fut appelé à rembourser Doublet de la somme réclamée à Mathurin. Le 20 avril de la même année, ce dernier

avait conclu un marché de semences avec Pierre Dandonneau dit Lajeunesse, habitant de Champlain.

### **Fermier d'Edmond de Suève**

Mathurin Tessier œuvrait donc depuis plus d'un an dans la région de Champlain lorsque, le 2 novembre 1677, il accepta de devenir le fermier d'Edmond de Suève, seigneur en partie de Sainte-Anne. Il prenait à ferme la «terre du Rapide» de même qu'une partie de l'île Saint-Ignace. Ce contrat stipule que «durant les dites cinq années, le dit Texier a promis et s'est obligé de labourer toute la dite terre au temps des saisons convenables et d'ensemencer et engranger les grains en temps et en bonne condition, savoir ceux de la terre du Rapide en la grange du dit lieu du Rapide et ceux de la terre de la grande isle...» Pour faire valoir cette terre, le seigneur a donné au preneur deux bœufs sous poil noir estimés à la somme de 220 livres, deux petites génisses et une truie, etc.

«M. de Suève, écrit Raymond Douville, semblait enfin avoir trouvé le fermier idéal qu'il cherchait depuis longtemps. Mathurin Tessier s'acquitta de sa tâche à la satisfaction du seigneur, puisqu'en 1680 les deux parties renouvelaient leur contrat avec quelques modifications de détail.»

### **Ses efforts sont récompensés**

Le 27 décembre 1680, les seigneurs Edmond de Suève et Marguerite-Renée Denis, veuve de Thomas de Lanouguère, récompenseront Mathurin de ses efforts et de son dévouement en lui concédant une terre de deux arpents de front sur quarante de profondeur, dans leur seigneurie. L'année suivante, la famille est inscrite au recensement général de la Nouvelle-France commandé par l'intendant Jacques Duchesneau. Le couple Tessier n'a alors que deux fils, Edmond et François, âgés respectivement de trois ans et un mois; il possède un mousqueton, quatre bêtes à cornes et vingt arpents en valeur. Le 3 février de la même année, Mathurin et Jean Ricard, un autre habitant de Sainte-Anne, avaient convenu devant le notaire Roy de cesser de s'injurier et de se poursuivre ➔



**Famille d'Alphonse Tessier et de Sophie Rompré, photographiée en 1899 par le photographe Et. Ferland de Saint-Jean-Deschaillons. Première rangée: Alphonse, père (38 ans), Albert (4 ans), Marie-Louise (6 ans) et Délia Rompré, tante (34 ans). À l'arrière: Philippe (8 ans) et Marie-Ange (10 ans). Sophie Rompré étant décédée de la tuberculose en 1897, c'est sa sœur Délia qui prit charge du foyer. Alphonse Tessier et Sophie Rompré s'étaient épousés à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 16 janvier 1888.**

«parce qu'il en coûterait beaucoup d'argent et qu'ils veulent rester bons amis». Le 8 novembre suivant, Mathurin et son associé Louis Sourisseau en venaient à un accord concernant la terre d'Edmond de Suève qu'ils s'étaient engagés conjointement à faire valoir.

Quelques autres transactions de Tessier sont conservées au minutier de Michel Roy dit Châtellerault, notamment la vente d'une terre de quatre arpents de front sur vingt-cinq de profondeur, le 6 mars 1702. Cette terre avait été payée 950 livres, tel qu'indique la quittance donnée à Joseph Gouin le 20 octobre suivant.

Mathurin Tessier mourra vraisemblablement au cours d'un voyage dans la région de Montmagny. Selon François Lesieur-Desaulniers, il aurait été inhumé le 20 janvier 1705, à Saint-Thomas, à l'âge d'environ 65 ans. Il avait séjourné près d'un demi-siècle dans sa terre adoptive, dont tout près de trente ans en Mauricie.

### **Seuls deux enfants ont une descendance**

Tous les enfants semblent être nés à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Seulement deux d'entre eux, Edmond et Marie-Jeanne, ont une descendance:

Edmond (1678-1750), marié en 1697 à Madeleine Langevin dit Lacroix. Il a toujours cultivé la terre et fait fructifier son domaine. Il est l'ancêtre des Tessier de Sainte-Anne-de-la-Pérade; François, né en 1681. Vraisemblablement décédé au berceau; Pierre, né et décédé en 1683; Marie-Jeanne (1685-1748), mariée au soldat Jean-Baptiste Gervais dit Saint-Martin, originaire de Rennes, en Bretagne; remariée en 1726 à Pierre Lévesque, de Sainte-Anne-de-la-Pérade; Jean-Baptiste (1688-1748), marié en 1711 à Jeanne Delahaye. Ce couple n'a pas eu d'enfants; François, né en 1693. Destinée inconnue.

\*  
Références voir «Nos Ancêtres», volume 6.

## **Être**

Je suis la parole qui chante  
pour dire avec mes mots d'amour  
ce qui m'honore et qui m'enchanté  
quand le printemps est de retour!

Je suis le vent sur la montagne  
Je suis le calme de la nuit  
Je suis l'air vif qui l'accompagne...  
Je suis l'étoile qui séduit!

Je suis l'entrain de la rivière  
qui promène dans son cours d'eau  
un arc-en-ciel et sa lumière  
nous annonçant un temps très beau!

Je suis l'éclatante victoire  
sur les faiseurs de lâcheté  
que j'ai descendus de leur gloire  
avec ma belle humilité!

Je suis l'effort de la vaillance  
qui porte en ses millions de mains  
les moissons de la bienveillance  
pour la paix entre les humains...

Je suis le pardon qui pardonne  
après avoir pleuré cent fois!  
... Faut-il donc que l'âme soit bonne  
pour faire un monde d'une croix!

Je suis le souffle de tendresse  
pour ceux dont les dégoûts ardents  
cherchent la joie ou l'allégresse  
dans les promesses du printemps!

Je suis le cri de l'espérance  
pour la jeunesse en mal d'amour!  
La vie a bien moins de souffrance  
quand le printemps est de retour...

Je suis l'espoir dans l'espérance  
quand le printemps est en amour!  
Je suis la voix de l'espérance  
car le printemps est en amour!...

**Cécile Bouchard**

## **FAMILLES-SOUCHES QUÉBÉCOISES**

**XX<sup>e</sup> CONGRÈS**

**du 30 avril au 2 mai 2004**

Sous le thème:

**« Au-delà des frontières,  
nos cousins hors Québec »**

Hôtel Plaza Valleyfield

40, avenue du Centenaire

Salaberry-de-Valleyfield, Qc, J6S 3L6

Tél.: (450) 373-1990; Fax: (450) 373-1936

1-800-882-8818

**Vous aimez votre Revue, parlez d'elle,  
faites-la connaître à vos parents et  
ami(es).**